

NOS HONORAIRES

En vigueur à compter du 1^{er} janvier 2022

TRANSACTION

Vente immobilière hors immobilier d'entreprise ou commerce ou droit au bail. Le barème ne concerne pas les ventes en VEFA car les honoraires sont établis dans le cadre de chaque programme.

PRIX NET VENDEUR	HONORAIRE en €/ % TTC*
Forfait parking / garage... jusqu'à 30 000€	Forfait de 3000€
Forfait parking / garage... entre 30 001-50 000€	Forfait de 5000€
Forfait valeur du bien entre 50 001-100 000€	Forfait de 7000€
100 001-200 000€	7%
200 001-600 000€	6%
600 001-900 000€	5%
Au-delà de 900 001€	4%

*Honoraires à la charge du vendeur et calculés selon le prix net vendeur. En cas de délégation de mandat, le montant des honoraires applicables reste celui du mandat principal.

LOCATION

HABITATION – PART LOCATAIRE	
Visite, dossier et rédaction du bail	Zone très tendue : 12€/m ² Zone tendue : 10€/m ² Zone non tendue : 8€/m ²
Etat des lieux	3€/m ²

HABITATION – PART BAILLEUR	
Visite, dossier et rédaction du bail	Zone très tendue : 12€/m ² Zone tendue : 10€/m ² Zone non tendue : 8€/m ²
Etat des lieux	3€/m ²

Prix indiqués en TTC.

GESTION

Deux Formules : Confort ou avec Premium.

Nos taux sont dégressifs ! Un bailleur peut cumuler ses différents loyers pour bénéficier de la dégressivité sur toute la France.

MONTANT TOTAL DES LOYERS CUMULES	CONFORT		PREMIUM avec GLI à 2%	
	HT	TTC	HT	TTC
Loyers hors charges inférieurs à 1000€	7,08%	8,50%	8,75%	10,50%
Loyers hors charges compris entre 1000€ et 2000€	6,67%	8%	8,33%	10,00%
Loyers hors charges supérieurs à 2000€	5,83%	7,00%	7,50%	9,00%
Offre stationnement à 9,90% HT	9,90% HT des encaissements soit 11,88% TTC pour un box ou un parking			

IMMOBILIER PROFESSIONNEL

CESSION : Murs – Droit au Bail – Fonds de Commerce – Droit d’entrée

PRIX CESSION	HONORAIRE en % HT*
0-300 000€	7%
300 001-600 000€	6%
600 001-900 000€	5%
Au-delà de 900 001€	4%

Nos honoraires sont calculés sur un pourcentage du prix de vente indiqué sur chaque type de mandat de vente ou de recherche. La rémunération est à la charge de l’acquéreur, sauf convention expresse différente entre les parties.

LOCATION – Bail commercial et professionnel : **25% TTC du loyer annuel**. Honoraires à la charge exclusive du locataire.